MAIRIE DE PARIS

2011
2012

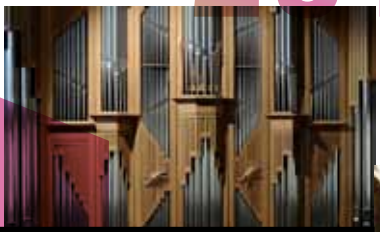

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT CONCERTISTE

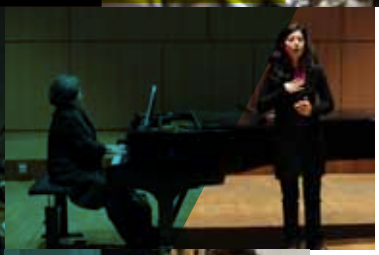

Conservatoire
à rayonnement régional
de Paris

SOMMAIRE

01 Département instrumental p.4

02 Formation à l'orchestre p.5

03 Musique de chambre p.6

04 Musique ancienne p.7

05 Jeunes chanteurs p.8

06 Accompagnement au piano p.9

Enseignants p.10

Le Cycle de perfectionnement | Concertiste est une formation post-DEM* installée depuis plusieurs années au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris et qui lui est spécifique. Il conduit à un diplôme d'établissement, le Diplôme de Perfectionnement | Concertiste, et il est organisé en six départements qui développent chacun un cursus particulier. Cette configuration permet de répondre à des besoins de formation ciblés dans une perspective d'insertion professionnelle. Elle n'offre pas de lien avec une université, contrairement à un pôle supérieur d'enseignement artistique.

*Diplôme d'Etudes Musicales

CONCOURS D'ENTRÉE ET INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site **crr-paris.fr / rubrique scolarité / Cycle de perfectionnement|Concertiste / inscriptions.**
Les dates de concours et les programmes sont rendus publics à compter du 5 juillet, excepté pour le département supérieur pour jeunes chanteurs | le jeune chœur de paris (Cf. p.8). Les candidats doivent retourner leur dossier d'inscription complet au plus tard trois semaines avant la date du concours d'entrée.

DATE / ORDRE DE PASSAGE

Il n'est pas envoyé de convocation. Les ordres de passage des candidats sont affichés au CRR et disponibles sur le site crr-paris@paris.fr huit jours avant la date de l'examen.
Les candidats résidant à l'étranger et ayant besoin d'une convocation peuvent en faire la demande auprès du service des examens du CRR de Paris (01 44 70 64 26).
Un accompagnateur est mis à la disposition du candidat lors de son passage.
Aucune répétition préalable n'est prévue avant les concours.
Les résultats ne sont pas communiqués par téléphone.
Frais de traitement de dossier : 52 €.
Droit annuel de scolarité : 259 €
(sous réserve de modification au 1er juillet 2011).

Pièces à fournir pour l'inscription :
- Dossier d'inscription dûment complété.
- Attestation sur l'honneur signée (attestation jointe au dossier d'inscription).
- Photocopies des diplômes et dernières récompenses obtenues.
- Justificatifs d'identité : copie de la Carte Nationale d'Identité. Pour les étrangers : copie du passeport en cours de validité avec copie du visa ou du titre de séjour.
- 1 enveloppe format A4, timbrée (au tarif en vigueur) au nom et à l'adresse du candidat.

01 DÉPARTEMENT INSTRUMENTAL

Le département instrumental du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris propose une formation permettant d'approfondir les connaissances instrumentales et musicales indispensables à une future carrière

La scolarité est évaluée la première année par un examen de contrôle. L'étudiant concourt pour l'obtention du Diplôme de Perfectionnement | Concertiste, option instrument, à la fin de la 2e année. Outre les cours instrumentaux individuels, les étudiants doivent pratiquer au cours de leur scolarité des **disciplines obligatoires** :

/// Pratique orchestrale ;

/// Formation musicale (dispense si le niveau Certificat est obtenu).

Et une **discipline complémentaire** au choix :

/// Musique de chambre ;

/// Culture musicale ou Histoire de la musique ;

/// Analyse, Ecriture ou Orchestration ;

/// Instrument complémentaire (clarinette basse, trombone alto, sacqueboute…).

Ils prennent part aux manifestations publiques du conservatoire (master classes, auditions et concerts publics).

Durée des études : 2 ans
(une 3e année peut exceptionnellement être accordée en fonction du projet présenté).

Limite d'âge en fonction des disciplines :
- piano, violon, violoncelle : 24 ans
- alto, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, accordéon, percussions, harpe, guitare : 26 ans
- clarinette basse, cor naturel, marimba, piccolo, trombone basse : 28 ans
- orgue : 30 ans
- chant : 32 ans

ÉPREUVES D'ADMISSION
Programme imposé communiqué sur le site du CRR à compter du 5 juillet 2011.

Inscriptions : Khaled Zorgati
tél. : 01 44 70 64 04
khaled.zorgati@paris.fr

02 FORMATION À L'ORCHESTRE

Le département formation à l'orchestre est ouvert aux étudiants souhaitant approfondir la pratique de l'orchestre à un haut niveau et préparer les concours d'orchestre.

ÉPREUVES D'ADMISSION
- 1 mouvement de concerto au choix du candidat ;
- 4 traits d'orchestre imposés disponibles 4 semaines avant le concours.
  Programme spécifique pour le concours «violon solo».

LES ÉTUDES COMPRENNENT :

1/ Pratique de l'orchestre

/// Cinq séries de concerts dans la saison au Conservatoire ou dans les grandes salles parisiennes, Salle Pleyel et Châtelet notamment ;

/// Répétitions en tutti ;

/// Séances de travail par sections sous la conduite de solistes des orchestres parisiens (partielles cordes, bois, cuivres et harmonie) ;

2/ Préparation individuelle aux concours d'orchestre

/// Cours d'instrument (1 heure par quinzaine).

Le programme comporte en particulier l'étude de concertos et de traits d'orchestre.

Une formation spécifique violon solo est également proposée.

3/ Activité complémentaire obligatoire

Au choix de l'étudiant à pratiquer au cours de sa scolarité : Musique de chambre, Culture musicale ou Histoire de la musique, Analyse, Ecriture ou Orchestration. La scolarité est sanctionnée la première année par un examen de contrôle. À la fin de la 2e année, le candidat concourt pour l'obtention du Diplôme de Perfectionnement | Concertiste, option musicien d'orchestre.

Le département a développé des partenariats pour des mises en situation professionnelle :

/// Académie de l'Orchestre de Paris :
dans le cadre d'un partenariat d'insertion professionnelle avec l'Orchestre de Paris, il est proposé à des instrumentistes à cordes sélectionnés sur audition de participer à trois séries de concerts durant la saison.

/// Ensemble Orchestral de Paris.
Un partenariat est également établi avec le CEFEDEM** Ile de France : le suivi du DFO*** est validé par le CEFEDEM comme «pratique musicale» de sa formation qui peut être aménagée en 3 ans.

* Diplôme d'Etudes Musicales
** Centre de Formation à l'Enseignement de Danse et de Musique
*** Département de Formation à l'Orchestre

Direction musicale : Pierre-Michel Durand

Durée des études : 2 ans
(une 3e année peut exceptionnellement être accordée en fonction du projet présenté).

Limite d'âge : 26 ans
Modalités d'inscription : le recrutement se fait sur concours en fonction des places disponibles.
Niveau requis : DEM* instrumental

Renseignements :
Achim Heinemann
tél. : 01 44 70 64 11
Inscriptions :
Khaled Zorgati
tél. : 01 44 70 64 04
khaled.zorgati@paris.fr

03 MUSIQUE DE CHAMBRE

Ce département se compose de deux classes distinctes : la classe de quatuor à cordes et la classe de musique de chambre (cordes, vents, piano). L'année scolaire se déroule de janvier à décembre.

1/ Classe de quatuor à cordes

La classe est ouverte à des ensembles d'étudiants constitués en quatuor à cordes ou en ensembles à dominante cordes. Dans le cadre de leur cursus, les étudiants doivent se produire régulièrement en auditions et concerts. Les cours sont dispensés deux fois par mois, les lundis et mardis matin. Les ensembles travaillent avec les membres du Quatuor Ysaÿe.

Durée des études : 2 ans

Limite d'âge : 28 ans
(une 3e année peut exceptionnellement être accordée en fonction du projet présenté).

Inscriptions : Khaled Zorgati
tél. : 01 44 70 64 04
khaled.zorgati@paris.fr

2/ Classe de musique de chambre

La classe de musique de chambre est ouverte aux pianistes et instrumentistes à cordes et à vent qui souhaitent approfondir leur connaissance du répertoire de musique de chambre. Les formations sont constituées en fonction des œuvres programmées au cours de l'année ; chaque étudiant aborde ainsi un répertoire varié du duo aux grands ensembles. Les ensembles travaillent sous la direction conjointe de Paul Meyer et Eric Le Sage. Les étudiants doivent se produire régulièrement en audition ou concert.

ÉPREUVES D'ADMISSION
Les candidats doivent interpréter un programme de leur choix d'une durée de 15 minutes. Les formations constituées peuvent se présenter dans un programme de musique de chambre de durée équivalente.

04 MUSIQUE ANCIENNE

Le Département de Musique ancienne propose une formation pré-professionnelle à des jeunes instrumentistes et chanteurs titulaires d'un DEM dans leur discipline principale, qui souhaitent perfectionner leur connaissance de la musique et du chant baroque et pré-classique dans la perspective d'une insertion professionnelle. À la fin de chaque année, l'étudiant est soumis à une évaluation. À l'issue de sa scolarité (au terme des 3 ou 4 années selon la discipline), l'étudiant concourt pour l'obtention du Diplôme de Perfectionnement | Concertiste, option musique ancienne. Il peut, dans des conditions exceptionnelles définies dans le règlement pédagogique, concourir pour l'obtention du diplôme au terme de la 2e année.

LES ÉTUDES COMPRENNENT :

/// Discipline principale : chant ou instrument ;

/// Des ateliers : 6 au minimum qui doivent être validés au cours de la scolarité, dont deux obligatoirement la première année ;

/// Un mémoire théorique ou pratique à rendre en fin de 2e année ou au plus tard le 15 décembre de la 3e année ;

/// Des concerts et des auditions en grand ensemble ou en musique de chambre ;

/// Des stages pour la préparation des concerts ;

/// Des partenariats avec les ensembles *Les Arts Florissants*, *La Fenice* ainsi qu'avec la Fondation Royaumont.

Le règlement pédagogique du département est en ligne sur le site www.crr-paris.fr, page musique ancienne.

ÉPREUVES D'ADMISSION
Programme imposé communiqué sur le site du CRR* à compter du 5 juillet 2011. Pour certaines disciplines spécifiques du département n'entrant pas dans des cursus traditionnels de CRD** ou CRR, les candidats pourront être admis à se présenter après examen de leur dossier justifiant de leur niveau dans la discipline principale et de leur motivation.

* Conservatoire à Rayonnement Régional
** Conservatoire à Rayonnement Départemental

Renseignements :
Thomas Vernet
Tél. : 01 44 70 64 35
dma.ruedemadrid@gmail.com
Inscriptions : Khaled Zorgati
tél. : 01 44 70 64 04
khaled.zorgati@paris.fr

Durée des études : 3 à 4 ans selon les disciplines

Limite d'âge : 32 ans

CURSUS CLAVECINISTE CHEF DE CHANT

Cette classe est destinée à des clavecinistes diplômés, désireux de se former au métier de chef de chant dans le domaine de l'interprétation historique.

LES ÉTUDES COMPRENNENT :

/// Une formation à la fonction de chef de chant baroque s'appuyant sur les techniques de chant et de la direction de chœur ainsi que sur l'étude des pratiques historiques.

/// Des apprentissages techniques : déchiffrage, transposition, réduction au clavier de partitions du répertoire baroque.

/// Un travail régulier avec les chanteurs du Département de musique ancienne (DMA).

/// Un approfondissement du répertoire soliste pour clavecin et/ou un perfectionnement de la pratique de la basse continue.

/// Possibilité de suivre les ateliers proposés par le DMA.

/// Master classes organisées autour de certains aspects ou répertoires spécifiques.

Durée des études : 2 ans

Limite d'âge : 32 ans

05 JEUNES CHANTEURS

DÉPARTEMENT SUPÉRIEUR POUR JEUNES CHANTEURS LE JEUNE CHŒUR DE PARIS

Le département supérieur pour jeunes chanteurs s'adresse à de jeunes artistes titulaires d'un DEM de chant ou d'un DEM Jeune chanteur souhaitant s'orienter vers une carrière professionnelle.
Le cursus est constitué de 15 disciplines obligatoires et permet de concourir pour l'obtention du Diplôme de Perfectionnement|Lyrique.
L'ensemble de la scolarité fonctionne avec un système d'unités de valeurs à obtenir pour chaque discipline.

LES ÉTUDES COMPRENNENT :

Chant, chant spécialisé pour le langage contemporain, chef de chant, étude des styles, étude des rôles et des cycles, ensemble vocal à un par voix (baroque, romantique et contemporain), pratique du chœur, diction lyrique (anglais, allemand, italien, russe), théâtre et théâtre musical, danse, masterclasses, formation musicale, analyse et esthétique générale.

Les élèves suivant le cycle DEM Jeune chanteur peuvent, s'ils ont l'intention de présenter ultérieurement leur candidature au Diplôme de Perfectionnement|Lyrique, et sur demande expresse auprès du responsable de la formation, suivre par anticipation certains cours de ce cursus, sous forme de *précursus*. Les U.V. ainsi suivies seront comptabilisées dans le cursus du Diplôme.

Direction artistique :
Laurence Equilbey

Direction pédagogique :
Laurence Equilbey et Florence Guignolet

Durée des études : 2 ans

Limite d'âge femmes :
18 à 23 ans

Limite d'âge hommes :
18 à 24 ans

ÉPREUVES D'ADMISSION

Admissibilité
- Un air d'opéra ;
- Un lied ;
- Une mélodie.

Admission
- Un air d'opéra de langue, d'époque et de style différents de celui du premier tour ;
- Un air d'oratorio ou un air de concert ;
- Une pièce contemporaine ;
- Un entretien avec le jury ;
- Un test de formation musicale.

Le département a développé des partenariats pour la transversalité des arts :
Ecole supérieure des arts appliqués Duperré
Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière

Le département a développé des partenariats pour des mises en situation professionnelle :
erda | accentus
Atelier lyrique de l'Opéra National de Paris
Ensemble Orchestral de Paris
ARCAL

Renseignements :
Stéphane Werchowski
stephane.werchowski@paris.fr
tél. : 01 44 70 64 06
www.lejeunechoeurdeparis.fr

06 ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

Cette classe prépare les étudiants au métier d'accompagnateur, avec une spécialisation possible la 3e année.
Destinée aux pianistes diplômés, elle couvre tout le répertoire depuis les premières œuvres polyphoniques jusqu'aux créations contemporaines.
Les études seront orientées progressivement vers l'obtention du DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien) par intégration au Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB). Dans ce nouveau cadre, l'année scolaire effectuée en Cycle de perfectionnement | Concertiste sera reprise par validation d'acquis antérieurs.

LES ÉTUDES COMPRENNENT :

/// Travail avec les instrumentistes et les chanteurs, transposition, piano d'orchestre, études des principaux concertos en relation avec les classes instrumentales, réduction au clavier de partitions du répertoire orchestral, du répertoire baroque sur *fac similé* et d'opéras contemporains sur manuscrits, réalisation de basse continue, de récitatifs, d'un accompagnement chant ou instrument.

/// Participation régulière aux concerts et accompagnement d'auditions ou d'examens au conservatoire.

/// Des masterclasses sont organisées autour de certains aspects spécifiques : analyse, ornementation, clavecin, musique d'ensemble.

/// Bénéficiant d'une initiation à la technique du chant et à la fonction de chef de chant, les étudiants doivent aussi présenter au public, avec un chanteur, deux grands rôles du répertoire lyrique.

Durée des études : 3 ans

Limite d'âge : 26 ans

Professeurs : Ariane Jacob, Philippe Biros, Jean-Marie Cottet

ÉPREUVES D'ADMISSION

Admissibilité
- Exécution d'une œuvre pour piano solo à choisir dans une liste imposée donnée mi-mai, et d'une œuvre au choix
- Déchiffrage avec chanteur ou instrumentiste, et déchiffrage piano seul
- Réduction de quatuor à cordes ou d'orchestre à cordes

Admission
- Déchiffrage avec instrument suivi d'un moment de mise en place
- Un accompagnement avec chanteur (donné une semaine à l'avance)
- Entretien avec le jury

Inscriptions :
Khaled Zorgati
tél. : 01 44 70 64 04
khaled.zorgati@paris.fr

ENSEIGNANTS

DEPARTEMENT INSTRUMENTAL

VIOLON
Suzanne GESSNER
Larissa KOLOS
Annick ROUSSIN
Bertrand CERVERA
Frédéric LAROQUE
Serge PATAUD
Igor VOLOCHINE

ALTO
Carole DAUPHIN
Françoise GNERI
Louis FIMA
Michel MICHALAKAKOS

VIOLONCELLE
Hélène DAUTRY
Dominique de WILLIENCOURT
Raphaël PIDOUX
NN.

CONTREBASSE
Vincent PASQUIER

PICCOLO
Nathalie ROZAT

FLUTE TRAVERSIERE
Claude LEFEBVRE
Vincent LUCAS

HAUTBOIS/ COR ANGLAIS
Michel BENET
NN.

CLARINETTE
Franck AMET
Richard VIEILLE

CLARINETTE BASSE
Jean-Marc VOLTA

SAXOPHONE
Philippe PORTEJOIE

BASSON/ CONTREBASSON
Laurent LEFEVRE

COR
Vladimir DUBOIS
Jérôme ROUILLARD

TROMPETTE /CORNET
Gérard BOULANGER
Guy TOUVRON

TROMBONE
David MAQUET
Jacques MAUGER

TROMBONE BASSE
Olivier DEVAURE

TUBA/SAXHORN
Philippe LEGRIS

PERCUSIONS
Frédéric MACAREZ

MARIMBA
Eric SAMMUT

HARPE
Ghislaine PETIT-VOLTA

CHANT
Fusako KONDO

GUITARE
Gérard ABITON
Pedro IBANEZ

ACCORDEON
Max BONNAY
(professeur au CMA 12e)

ORGUE
NN.

PIANO
Brigitte BOUTHINON-DUMAS
Judy CHIN
Anne-Lise GASTALDI
Jean-Marie COTTET
Billy EIDI
Olivier GARDON
Yves HENRY
Hugues LECLERE
Emmanuel MERCIER
Pierre REACH

MUSIQUE DE CHAMBRE
(discipline complémentaire)
Marie-France GIRET
Philippe FERRO
Pascal PROUST

ACCOMPAGNATEURS DES CLASSES DE CHANT ET D'INSTRUMENT
Annie AUDIN
Emmanuelle BARTOLI
Chi Kuan FANG
Eglantina MAUGER
Tamaki NIGA
Natalia ROMANENKO
Honoré BEJIN
Romain DESCHARMES
Yvan GARCIA
Daniel NAVIA
Tristan RAES

CULTURE MUSICALE
(discipline complémentaire)
Corinne SCHNEIDER

DEPARTEMENT DE FORMATION A L'ORCHESTRE

DIRECTION MUSICALE
Pierre-Michel DURAND

RESPONSABLE CORDES FORMATION VIOLON SOLO
Luc HERY

RESPONSABLE HARMONIE PARTIELLES BOIS ET HARMONIE
Gilbert AUDIN

ALTO
Laurent VERNEY
Anne-Aurore ANSTETT

VIOLONCELLE
Daniel RACLOT

CONTREBASSE
Dominique GUEROUET

FLUTE
Claude LEFEBVRE
Vincent LUCAS

PICCOLO
Nathalie ROZAT

HAUTBOIS/COR ANGLAIS
NN.

CLARINETTE
Richard VIEILLE

BASSON
Laurent LEFEVRE

COR
Vladimir DUBOIS

TROMPETTE
Gérard BOULANGER

TROMBONE
David MAQUET
Jacques MAUGER

TROMBONE BASSE
Olivier DEVAURE

TUBA
Philippe LEGRIS

PERCUSSIONS
Frédéric MACAREZ

PIANO
Jean-Marie COTTET

DEPARTEMENT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

CLASSE DE MUSIQUE DE CHAMBRE : Cordes, Vents, Piano
Eric LE SAGE
Paul MEYER

CLASSE DE QUATUOR A CORDES :
Quatuor Ysaÿe
Luc-Marie AGUERA (violon)
Miguel da SILVA (alto)
Yovan MARKOVITCH (violoncelle)

DEPARTEMENT MUSIQUE ANCIENNE

BASSE CONTINUE/ TECHNIQUE d'ACCOMPAGNEMENT
Jean-François HATTON
Yvon REPERANT

BASSON
Jean-Louis FIAT

CHANT
Sophie BOULIN
Howard CROOK
Yvon REPERANT, chef de chant

CLAVECIN
Noëlle SPIETH

CONTREBASSE
Richard MYRON

CORNET A BOUQUIN
Serge DELMAS
Jean TUBERY

FLUTE A BEC
Ariane MAURETTE

HAUTBOIS
NN.

LUTH/THEORBE
Charles-Edouard FANTIN

PIANOFORTE / CLAVICORDE
Patrick COHEN

SACQUEBOUTE
Jean-Jacques HERBIN

TRAVERSO
Hélène d'YVOIRE

VIOLE DE GAMBE
Ariane MAURETTE

VIOLON BAROQUE
Patrick BISMUTH

VIOLONCELLE BAROQUE
David SIMPSON

ATELIERS :

BASSE CONTINUE
Gabrielle MARCQ

CHANT POUR INSTRUMENTISTE
Sophie BOULIN

DÉCLAMATION GESTUELLE BAROQUE
Sophie BOULIN

HISTOIRE DE LA MUSIQUE
Edmond LEMAITRE

INITIATION À LA DANSE BAROQUE
Irène GINGER

JUSTESSE ET TEMPÉRAMENTS
David SIMPSON

MUSICIEN INTÉRIEUR
Ariane MAURETTE

ORNEMENTATION
Jean TUBERY

SOURCES, TRAITÉS ET MÉTHODES
Thomas VERNET

MUSIQUE D'ENSEMBLE :

ENSEMBLE À VENTS ET BANDES DE HAUTBOIS
Jean-Jacques HERBIN
NN.

ENSEMBLE RENAISSANCE
Caroline HOWALD
Ariane MAURETTE

MUSIQUE DE CHAMBRE
Sébastien MARQ

LIED
(Voix et Pianoforte)
Patrick COHEN

SONATE AVEC PIANOFORTE
Richard MYRON

DEPARTEMENT JEUNES CHANTEURS

département supérieur pour jeunes chanteurs|le jeune chœur de paris

DIRECTION ARTISTIQUE
Laurence EQUILBEY

DIRECTION PÉDAGOGIQUE
Laurence EQUILBEY et Florence GUIGNOLET

CHANT
Caroline de CORBIAC
Florence GUIGNOLET
Mélanie JACKSON
Leandro LOPEZ GARCIA
VANDERTSEEN
Erick MAHÉ

CHANT SPÉCIALISÉ pour le langage contemporain
Valérie PHILIPPIN

CHŒUR
Olivier BARDOT
Henri CHALET

CHEFS DE CHANT
Etude des styles, des rôles et des cycles
Caroline MENG
Agnès ROUQUETTE
Irène ASSAYAG (baroque 1ère année)
Yvon REPERANT (baroque 2e année)
Philippe BIROS (19e & 20e siècles)
Anne-Marie PODEVIN
Antoine PALLOC

ENSEMBLE VOCAL À UN PAR VOIX
Valérie PHILIPPIN (contemporain)
Yvon REPERANT (baroque)
Philippe BIROS (romantique)

ECRITURES CONTEMPORAINES ET IMPROVISATION
Thierry MACHUEL

DICTION LYRIQUE
John DAWKINS (anglais)
Volker HALLER (allemand)
Susanna PODDIGHE (italien)
Lydie PRAVIKOFF (russe)

THÉÂTRE
Jean BELLORINI
Jean-Michel FOURNEREAU
Florence GUIGNOLET

DANSE
Tamar SHELEF

FORMATION MUSICALE
Jean-Paul DESPAX

ANALYSE
Vincent MANAC'H

ESTHÉTIQUE GÉNÉRALE
Gérard DENIZEAU

ACCOMPAGNATEURS
Emmanuelle JASPART
Agnès ROUQUETTE
Toufic FARROUKH

DEPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

Ariane JACOB
Philippe BIROS
Jean-Marie COTTET

Crédits photos :
Léonard de Serres
Disier Messina

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE PARIS

14, rue de Madrid
75008 PARIS
tel : 01 44 70 64 00
www.crr-paris.fr

Mairie de Paris / Direction des Affaires Culturelles / Conception graphique : www.mondaymondayfr / Impression : DEP Impression durable

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur